

**Procès-verbal de la réunion ordinaire virtuelle du conseil d'établissement
de l'École des Tournesols et de l'immeuble de la Petite-Ourse du
mardi 15 juin 2021**

Étaient présents

Membres parents :	Annie Charbonneau-Fortin, Prés Anna Kane, CP Jessica Bialek	Amélie Choquette, VP/Secr Geneviève Martineau, CP Siobhan McSharry,
Membres équipe-école :	Dajmila Abid, Ens Stéphane Rakotomahazo, SdG Véronique Saladin, S de G	François Bernier, Ens Véronique Harrisson, Ens
Direction :	Isabelle Lowe, directrice Rachelle Ada, directrice adjointe	
Membre substitut :	Jennifer Sellers (parent)	

1. Présences et vérification du quorum (18 h 31)

La Direction souhaite la bienvenue et constate qu'il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Harrisson, appuyée de madame Kane, propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE29-20-21-39

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 11 mai 2021

Madame Abid, appuyée de madame Harrison, propose l'adoption du procès-verbal du 6 avril dernier.

CE29-20-21-40

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 6 avril 2021

Monsieur Chagnon a une rencontre avec la ville à la fin du mois de juin et partagera les plans quant à l'environnement qui entourera l'école et les sommes qu'il pourrait obtenir en subvention suivant cette rencontre.

Considérant la nouvelle façon de choisir le membre représentant l'école au Comité EHDA, la Présidente propose de réfléchir à la sélection du membre.

5. Interventions

5.1. Intervention du public

Aucune intervention du public.

5.2. Intervention des membres de la communauté

Aucun membre au CE cette année.

5.3. Mot du porte-parole de l'O.P.P.

Madame Ada mentionne que l'O.P.P. a fait des propositions aux membres du personnel pour les activités de fin d'année. Une rencontre se tiendra le 16 juin pour discuter des choix de la sélection suivant la consultation auprès des enseignants. Madame Ada tient à mentionner l'excellent partenariat entre l'O.P.P. et le personnel-enseignant quant aux activités de fin d'année qui se tiendront le 23 juin prochain.

La Présidente et les membres du Conseil d'établissement tiennent à saluer Madame Ada une dernière fois. Son départ de notre école n'est pas une nouvelle facile et elle manquera à tous. Madame Lowe saisit l'opportunité pour saluer l'incroyable complicité dont madame Ada a fait montre avec toutes les directions qui se sont présentées au cours des dernières années. En son nom personnel et celui de toute l'équipe-école, madame Lowe tient à remercier Mme Rachelle Ada pour son engagement, sa collaboration, son professionnalisme et sa bienveillance! Merci pour tout madame Ada et bonne chance dans vos nouvelles fonctions!

6. Consultation(s) :

6.1. Aucune consultation

Aucune

7. Proposition(s)

7.1. Prévisions budgétaires de l'école des Tournesols 2021-2022

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 95);

Considérant que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la Loi sur l'instruction publique (article 96.24);

Considérant les ressources allouées à l'établissement par le centre de services scolaire en vertu du cadre budgétaire;

Considérant les autres sources de revenus;

Considérant que ce budget est équilibré;

Considérant la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement;
Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures du centre de services scolaire,

Il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

Considérant que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;

À la suite d'une question, madame Lowe précise que le budget rééquilibré ne sera pas à nouveau présenté aux membres du Conseil d'établissement et que le Centre de services scolaire ne met à la disposition des écoles aucun outil fourni qui permettrait d'offrir une réédition de compte de manière aussi équivoque.

Il est proposé par Madame Choquette, appuyée de madame Charbonneau-Fortin, que le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

Allocations	584 693 \$
Revenus	389 658 \$
Total	974 351 \$
Dépenses totales	974 351 \$

soit adopté et soumis au centre de services scolaire pour son approbation.

CE29-20-21-41

Adoptée à l'unanimité

7.2. Horaire d'une journée à la maison pour les finissants 2020-2021

Madame Lowe demande l'autorisation que les enfants finissants de la cohorte 2020-2021 restent à la maison le 17 juin prochain afin de se voir remettre le certificat personnalisé aux finissants.

Madame Lefebvre propose, appuyée par madame Harrisson, que les élèves de sixième année restent à la maison le 17 juin prochain.

CE29-20-21-42

Adoptée à l'unanimité

7.3. Présentation du Rapport annuel du CÉ 2020-2021

Madame la Présidente mentionne qu'elle fera parvenir le rapport annuel du Conseil d'établissement 029-035 pour l'année scolaire 2020-2021 par courriel lorsque complété.

Madame Harrisson propose, appuyée par madame Martineau, d'approuver le rapport et que les membres émettent leurs commentaires dans les temps prescrits par courriel.

CE29-20-21-42

Adoptée à l'unanimité

8. Informations :

8.1. Correspondance

Aucune correspondance reçue.

8.2. Fonds à destination spéciale 029 et 035

La direction annonce que les fonds à destination spéciale des deux immeubles seront officiellement séparés entre les deux écoles à compter du 1^{er} juillet 2021 et répartis comme suit :

École	Somme	Utilisation priorisée
Petite-Ourse	31 228,00 \$	Aménagement de la cour d'école
des Tournesols	17 531,18 \$	Attribuer un projet au Fonds à destination spéciale pour l'école

8.3. Assemblée générale annuelle pour l'année scolaire 2020-2021

Madame Lowe annonce que l'Assemblée générale annuelle pour l'année scolaire 2021-2022 sera le **14 septembre 2021 à 18 h 30** à la salle polyvalente, ou au gymnase, de l'école des Tournesols. Les informations pour l'Assemblée générale annuelle de l'école de la Petite-Ourse seront envoyées en temps opportun aux parents des enfants inscrits à l'établissement.

9. Rapports :

9.1. Présidence

La présidente madame Charbonneau remercie les membres du conseil pour leur participation à ce conseil d'établissement extraordinaire toute l'année! Votre assiduité et votre participation malgré les aléas des rencontres virtuelles furent hautement appréciées.

Cette dernière rencontre fermera un chapitre pour le conseil d'établissement puisque nous devons dire au revoir à madame Jessica Bialek, madame Anna Kane et monsieur Zino Russo qui quitteront le CÉ de l'école des Tournesols de par leur appartenance à l'école de la Petite-Ourse. Elle espère que ces derniers continueront de s'impliquer comme ils l'ont fait.

Un dernier grand merci à tout le personnel de l'école! Au plaisir de se recroiser en septembre pour ceux qui retourneront ou découvriront l'école des Tournesols.

9.2. Direction

Madame Lowe invite les membres à consulter le Rapport annuel pour constater la longue liste de projets tenus cette année malgré la pandémie. Elle tient à remercier la capacité d'adaptation immense dont les parents ont fait preuve avec tous les virages orchestrés dans la dernière année. Elle les remercie pour leur sourire, leur support et tient à remercier profondément l'équipe qui aime les enfants de cette école aussi fort que s'ils étaient les leurs!

Madame Lowe mentionne que son départ vers l'école des Tournesols vient d'une affectation du CSSPO et qu'elle conservera bien précieusement dans son cœur l'école de la Petite-Ourse.

Elle tient à remercier les 800 élèves, les 140 employés et tout le personnel du service de garde, à l'équipe de la conciergerie, au personnel de la désinfection. Du plus petit partenaire au plus grand, ils sont tous importants et elle les remercie.

Aux membres du Conseil d'établissement elle transmet ses remerciements qui permettent à toute l'école d'avancer et de s'épanouir. Au plaisir de tous vous revoir en septembre prochain.

9.3. Enseignant et professionnel

Madame Sylvie tient à remercier tous les intervenants qui se sont impliqués pour les activités de fin d'année. L'implication de tous, membres du personnel et parents, est précieuse et devait être soulignée.

9.4. Personnel de soutien

Madame Stéphane annonce son retour à l'école de la Petite-Ourse à l'année scolaire 2022-2023, suite à son retour de congé de maternité. Elle tient à remercier les membres du CÉ pour leur implication dans l'émancipation de tous les élèves de l'école et tient à souligner la belle expérience qu'elle a vécue. Elle est reconnaissante de l'apport incroyable du personnel enseignant et elle est très fière d'avoir porté les couleurs de cette grande famille qu'était les deux immeubles au sein d'une même école.

Madame Saladdin tient à remercier tous ceux qui se sont soutenus au courant de la dernière année et que la grande équipe a permis à tous de rester soutenus et unis au travers des nombreuses difficultés rencontrées.

9.5. Représentant au Comité de parents du CSSPO

La dernière rencontre du 11 juin était une rencontre très courte où les sujets ont sensiblement tourné autour des mesures COVID et de l'approbation du calendrier des rencontres du comité de parent.

9.6. Représentant au Comité EHDAA

Aucun suivi.

10. Levée de l'assemblée (19 h 32).

Il est proposé par madame Harrisson et appuyé par monsieur Russo que la séance soit levée.

CE29-20-21-43

Adoptée à la majorité



Prochaine rencontre : 14 septembre 2021 à 18 h 30 à la salle polyvalente de l'école des Tournesols.

Annie Charbonneau
Présidente

Isabelle Lowe
Directrice

Résolution : CE29-21-22 — _____

Adoptée à la majorité